

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 13 Juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15
Présents : 14 Suffrages exprimés : 14

L'an deux mille vingt-quatre et le treize juin à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER-FAURE Christiane, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, GROSBON Béatrice, KONEY Amandine, LACOUR Delphine, Mallory PAGNEUX, PAQUELET Damien, Mélanie TATON.

Absent excusé : Fabrice CHEVRIER

Date de convocation : 07 Juin 2024

Madame Séverine FAURITE a été élue secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Points à ajouter : Délibération contre le transfert à l'EPCI de la compétence publicité extérieure ; Préparation élections législatives des 30 juin et 07 juillet.

COMMISSIONS FINANCES ET SOCIALES

Rapport RPQS 2022

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Rapport RPQS 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Avenant devis Alpes Contrôle

Monsieur le Maire informe son Conseil qu'un avenant a été fait par Alpes Contrôle suite à la suppression de trois sites, pour la vérification des installations ou équipements techniques des sites communales. L'avenant est validé par le conseil.

Compte rendu conseil d'école

Madame l'Adjointe au Maire informe son Conseil que le conseil d'école à eu lieu le 11 juin 2024. Pour la rentrée 2024-2025, 108 élèves sont prévus. La fête de l'école se déroulera le 28 juin 2024 à la salle multifonctionnelle.

Une subvention va être demandée à la mairie pour la sortie en classe de neige de 2025.

Point financier et point avancement budget

Monsieur le Maire fait un point financier de la commune à son Conseil.

Aucun dépassement budgétaire n'est à prévoir et l'évolution suit le budget prévu.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

Compte rendu commission décoration de Noël

Madame l'adjointe au Maire informe le conseil que la commission s'est réunie afin de préparer les décorations de Noël de la commune.

COMMISSION RENOVATION BÂTIMENT MAIRIE

ADAP Bâtiment mairie – Avancement du projet

Monsieur l'Adjoint au maire informe le Conseil que la commission bâtiment a été réunie le 12 juin 2024 afin de travailler sur le projet. Suite à cette réunion, un mail a été envoyé au bureau d'étude avec diverses remarques.

Les demandes de subvention ont été faites.

COMMISSION CHEMINEMENT CENTRE BOURG

Avancement du chantier

Monsieur le Maire informe le conseil que la fin des travaux est prévue pour le 15 juillet 2024.

URBANISME

Dossiers en cours

- **5 Déclarations Préalables ont reçu un avis favorable**
 - DP 001 102 24 D 0019 – Mme Audrey BROSSARD – D1716 – Clôture
 - DP 001 102 24 D 0020 – Mme Anne Claire NOTEL – A1275 Construction d'un auvent
 - DP 001 102 24 D 0021 – Mme Audrey BROSSARD – D1716 – Construction d'une terrasse
 - DP 001 102 24 D 0022 – Mme Murielle NODET – D839 – Changement menuiseries et volets roulants
 - DP 001 102 24 D 0023 – Mr Florian DERVILLE – D1715 – Clôture

Lotissement communal

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil qu'il a été demandé au géomètre de faire le bornage du terrain situé Route de Pont de Vaux. Il présente le plan de bornage final.

COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

COMMISSIONS COMMUNICATION, FÊTES ET CEREMONIES

Compte rendu Elections européennes

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il y a eu 403 votants sur 724 inscrits pour les élections européennes du 09 Juin 2024.

Elections législatives

Monsieur le Maire demande à son Conseil de programmer le bureau pour les élections législatives.

Transfert de la compétence de la police de la publicité aux présidents d'EPCI

Monsieur le Maire informe son Conseil que l'article 17 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les compétences en matière de police de publicité sont exercées par le maire au nom de la commune, mais que ces compétences peuvent être transférées au président de l'établissement public de coopération intercommunale dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L.5211-9-2 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **DECIDE** de s'opposer à ce que les pouvoirs de police de la publicité soient transférés
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'exercer ces pouvoirs sur le territoire de la commune de CHEVROUX

Concert Gospel organisée par les bénévoles de la bibliothèque communale

Madame l'Adjointe au Maire rappelle au Conseil qu'un concert de Gospel est organisée à la salle multifonctionnelle le 15 juin 2024 à 20h30.

Divers

La date du prochain conseil municipal sera le jeudi 18 juillet 2024 à 20h30.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	
FONTAINE Vanessa			